



Formation PRR (Prévention du Risque Routier - Sensibilisation à la sécurité routière en entreprise)

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 7h00 minimum

Nombre de stagiaires : pour des raisons pédagogiques, le nombre de stagiaires est de 2 à 10 par groupe (maximum 12)

Intervenant : formateur en prévention des risques

Lieu : vos ou nos locaux - à définir d'un commun accord

Délais d'accès :

En intra-entreprise : à définir d'un commun accord (le plus tôt possible en fonction de vos disponibilités et de celles d'AFP97 - si formation INRS, délai minimum de 15 jours)

En inter-entreprises : calendrier regroupant l'ensemble des sessions ouvertes sur certaines thématiques de formation - nous consulter.

NB : dans le cas où vous sollicitez un financement de la part de votre OPCO, Pôle Emploi, CPF ou autres, assurez-vous des délais de traitement de vos demandes.

Tarif : à partir de 150€/personne - nous consulter.

PUBLIC CONCERNE

Cette formation s'adresse à toutes personnes amenées à utiliser un véhicule dans le cadre d'une mission professionnelle et/ou de trajets domicile-trajet.



Pré-requis : néant.

Personne en situation de handicap : merci de nous contacter pour étudier la faisabilité de réalisation de cette formation selon votre handicap.

OBJECTIFS

Cette formation, qui s'adresse aux professionnels, vise à prévenir le risque routier en se focalisant sur les risques propres à l'utilisation d'un véhicule et les dangers de la route.

- Sensibiliser les participants à leur comportement routier durant les missions, le trajet domicile-entreprise et les déplacements privés
- Amener les stagiaires à prendre conscience des situations à risques sur la route et des possibilités de réduction de ces risques
- Amener les stagiaires à modifier leur comportement au volant en améliorant leur connaissance des règles et des techniques de conduite

LA REGLEMENTATION

Articles L4121-1 à L4121-4 du code du travail.

DOCUMENTATION

Aucune documentation

VALIDATION DE LA FORMATION

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont participé peuvent prétendre à l'obtention d'une attestation de formation PRR.

STATISTIQUES AFP97 - 2021

Taux de réussite global :
97,59%

Taux de satisfaction stagiaire global :
100%

Taux de réussite PRR :
Non évalué
(pas de formation en 2021)

PERIODICITE

Nouvelle formation PRR préconisée tous les 24 mois (7h00)

Formation PRR (Prévention du Risque Routier - Sensibilisation à la sécurité routière en entreprise)

PROGRAMME DE FORMATION

- **Généralités sur le risque routier**
 - ✓ Les statistiques nationales et professionnelles de l'insécurité routière
 - ✓ Les accidents de mission, de trajet et de droit commun
 - ✓ Les facteurs, les causes et les circonstances des accidents de la route
 - ✓ Les conséquences des accidents de la route : sociales, financières, juridiques, commerciales
 - ✓ Les acteurs de la sécurité routière, internes et externes à l'entreprise
- **Le véhicule**
 - ✓ Le choix du véhicule : adéquation avec la mission à effectuer
 - ✓ L'aménagement
 - ✓ Le matériel de sécurité obligatoire et conseillé
 - ✓ L'entretien et les vérifications
 - ✓ Le chargement : réglementation, influence sur la conduite, règles de chargement
- **L'environnement**
 - ✓ L'infrastructure routière
 - ✓ La signalisation horizontale, verticale et temporaire
- **Le conducteur**
 - ✓ Les documents du conducteur
 - ✓ L'état physique du conducteur
 - ✓ L'installation du conducteur et des passagers : position de conduite, ceinture de sécurité
- **La conduite – le code de la route**
 - ✓ Les règles de circulation
 - ✓ La conduite en ville, sur route et sur autoroute
 - ✓ Le respect des autres usagers
 - ✓ La conduite de nuit, par intempéries, avec une remorque
 - ✓ Vitesse, téléphone portable au volant, manœuvres et stationnement en situation de travail
- **L'organisation des déplacements**
 - ✓ Le planning, l'horaire de déplacement, le choix des itinéraires, la durée de conduite, les moyens de déplacements, la gestion des urgences et la vitesse pratiquée
- **La conduite à tenir en cas de panne, d'accident matériel ou corporel de la route**
 - ✓ Panne du véhicule
 - ✓ Accident matériel / Accident corporel
 - ✓ Protéger, Alerter les secours et secourir la victime



METHODES - MOYENS - MATERIELS PEDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques :

Formation participative, en interactivité, brainstorming, alternance d'acquisitions théoriques et pratiques, échanges de groupe, etc...

Outils pédagogiques :

Tables, chaises, ordinateur, vidéoprojecteur, paper board, tableau blanc, supports pédagogiques, feuille de papier, stylo, etc...

Matériel pédagogique :

Lunettes simulation alcool, cônes de signalisation, etc...

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS - N'hésitez pas à nous contacter



GUADELOUPE : 05 90 92 27 97

MARTINIQUE : 06 96 80 11 51

GUYANE : 06 94 00 18 43



afp97antillesguyane@gmail.com